

Lieu du départ en vélo :

Trajet pour s'y rendre :

Départ du stationnement de la halte municipale de Lac Supérieur.
117 nord, sortie St-Faustin/Lac Carré, suivre les indications pour le parc du Mont Tremblant. Halte municipale sur le chemin du Lac Supérieur sur votre gauche.

RÉVISION : 23 juillet 2015

KM	INT	DIR	INSTRUCTIONS
0.0		G	CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR
3.5		D	CHEMIN DU TOUR DU LAC (LAC SUPÉRIEUR)
6.3		G	GARDER LA GAUCHE POUR RESTER SUR LE CHEMIN DU TOUR DU LAC
8.5		D	CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR
9.5		G	CHEMIN DUPLESSIS
12.3		G	GARDER LA GAUCHE À LA FOURCHE ET CONTINUER SUR DUPLESSIS
23.5		D	CURÉ-DESLAURIERS
23.8		G	CHEMIN DES VOYAGEURS
23.9		G	CHEMIN DE LA CHAPELLE
24.4		D	CHEMIN DU VILLAGE (COIN MONTÉE RYAN) (SUIVRE LA LIGNE BLEUE)
31.7		TD	ROND POINT MONTÉE RYAN, CONTINUER SUR LABELLE (327 SUD)
37.4		G	COUPAL (JUSTE AVANT LA JONCTION AVEC LA PISTE CYCLABLE DU P'TIT TRAIN DU NORD)
40.2		G	MONTÉE KAVANAGH
40.5		D	7È RANG (AU STOP) DEVIENT CHEMIN DAVID (PONT DE BOIS À 41.0)
45.5		D	RUE DU MOULIN
47.0		D	GARDER LA DROITE À LA FOURCHE POUR RESTER SUR DU MOULIN
47.6		D	RUE DU TOUR DU LAC (LAC CARRÉ)
48.9		G	RUE PRINCIPALE
49.3		D	RUE DE LA GARE DINER AU PARC DE LA GARE
		D	SORTIE DU PARC PRENDRE RUE PRINCIPALE À DROITE
50.0		TD	FOURCHE VERS LE LAC QUENOUILLE
		D	GARDER LA DROITE POUR RESTER SUR CHEMIN DU LAC QUENOUILLE
56.0		G	CHEMIN DU LAC QUENOUILLE
59.0		G	CHEMIN DU LAC QUENOUILLE, RESTER SUR CHEMIN DU LAC QUENOUILLE JUSQU'AU NORDET (PONT DE BOIS À 64.5)
70.2		G	CHEMIN DU NORDET (ATTENTION VERS 70.7 DESCENTE + PONT DE BOIS)
71.8		G	CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR
72.8		D	HALTE MUNICIPALE

CELL : 514 770-VELO www.VELODYSSEE.ca